

Certificats théoriques

Pour poursuivre vers un cursus professionnel (CPL) et/ou vers la qualification aux instruments (IR), il est nécessaire d'obtenir au préalable les certificats théoriques. Au nombre de 14, il convient de les obtenir tous pour aller vers une licence de pilote de ligne (ATPL) ou en partie pour l'obtention du CPL ou de l'IR.

PREREQUIS

- ✓ PPL(A)
- ✓ Réussite au test d'aptitude en mathématique, physique et électricité
- ✓ Bon niveau en anglais
- ✓ Il est conseillé d'avoir le certificat médical de classe 1 (pour l'ATPL)

LA FORMATION

- Si vous détenez :
 - PPL(A): 650 heures
 - CPL(A): 400 heures
 - IR(A): 500 heures
 - CPL(A) et IR(A): 250 heures
- En cas de formation à distance, 2 semaines de présentiel en centre sont obligatoires.

LES 14 CERTIFICATS

- 010 Droit aérien et circulation aérienne
- 021 Connaissance des aéronefs
- 022 Instrumentation
- 031 Masses et centrage
- 032 Performances
- 033 Préparation et suivi du vol
- 040 Performance humaine
- 050 Météorologie
- 061 Navigation
- 062 Radionavigation
- 070 Procédures opérationnelles
- 081 Principes de vol
- 090 Communications
- 100 KSA

LES EXAMENS

- Les examens ont lieu dans un centre de la DGAC
- Vous disposez de 18 mois à compter de la première présentation pour obtenir les certificats
- Un maximum de 6 sessions peuvent être organisées.
- Une épreuve ne peut pas être présentée plus de 4 fois.

DUREE DE LA FORMATION 9 à 12 mois

COUT DE LA FORMATION Nous consulter